



CDO 22 - Démographie – Situation au 15 juillet 2019

La démographie professionnelle est toujours un sujet de préoccupation important pour le Conseil de l'Ordre des chirurgiens-dentistes des Côtes d'Armor.

Régulièrement, nous sommes amenés à contrôler et analyser la situation. Les inscriptions au Tableau sont toujours très fluctuantes mais une tendance peut être analysée sur plusieurs années et selon différents paramètres.

Le nombre de chirurgiens-dentistes dans les Côtes d'Armor n'a jamais été aussi important puisqu' il y a près de **350** praticiens en activité. Il y a 1 praticien en activité pour 1716 habitants, en moyenne.

La répartition sur le territoire départemental

25 % des communes des Côtes d'Armor ont au moins un cabinet dentaire sur leur territoire. La majorité de ces communes sont évidemment situées aux abords de la Nationale 12 et au Nord de cette voie. La zone Sud est la zone la plus défavorisée, en particulier le secteur de Loudéac.

86 communes sont pourvues. Il y a cinq ans, **88** communes bénéficiaient du service.

Depuis 2014 et en fonction du regroupement communautaire, **9** communes ont perdu leur cabinet dentaire et **5** ont vu au moins un praticien s'installer.

Actuellement, sur ces 86 communes dotées :

33% des communes pourvues n'ont pas vu leur nombre de cabinets dentaires évoluer

17 % des communes ont vu diminuer ce nombre, parfois nettement

5 % ont donc trouvé ou retrouvé un praticien

45 % des communes l'ont vu augmenter, certaines fortement.

Les formes d'exercice

L'exercice libéral reste très largement majoritaire (94%)

30 % sont «propriétaires» en nom personnel (forme classique)

15 % sont sous statut de collaborateur libéral ou salarié

5 % sont salariés d'une collectivité

30 % sont associés (forme SCM, SCP, SPFE)

20 % sont en société (SEL, SELARL uni ou pluri-professionnelles)

8 % ont une activité spécialisée (ODF, Chirurgie buccale)

Conclusion

L'exercice individuel est donc maintenant fortement minoritaire. Les jeunes praticiens privilégient l'exercice en groupe, sur des plateaux techniques mieux équipés où les investissements sont partagés. Le temps de travail individuel diminue au profit d'une recherche d'une meilleure qualité de vie.

Le taux de féminisation de la profession évolue puisqu'il atteint maintenant 50,1 %. La moyenne d'âge des praticiens en exercice est de 47 ans et 5 % ont plus de 65 ans.

**Dr Gilles GOURGA,
Président du CDO 22**